

être dans des régions de forte extraction minière, ou grâce à certaines compagnies d'exceptionnelle importance (Bombardier/Short à Belfast).

La quasi totalité des compagnies canadiennes sont peu familières avec les concepts de consolidation de la paix, de réconciliation, de résolution des conflits, de réadaptation, etc. Nos interlocuteurs furent parfois surpris d'entendre parler de ces sujets et d'apprendre que leur compagnie pourrait apporter une quelconque contribution à la paix dans le pays d'accueil, hormis fournir des emplois aux gens. En effet, la réaction la plus courante des représentants d'entreprises canadiennes fut de déclarer que le rôle des firmes est d'investir pour créer des emplois, ce qui constitue un apport capital à la paix.

Pour pallier à certains effets négatifs possibles de leurs activités, plusieurs compagnies canadiennes se sont dotées de codes d'éthique. Les compagnies minières, qui doivent rester longtemps dans le pays et exploiter les minéraux, même durant les guerres, sont celles qui ont le plus à gagner des bonnes relations avec la population. Elles ont donc les codes les plus englobants et elles tentent de les appliquer. Toutefois, même les responsables de ces compagnies aux codes de déontologie assez progressistes sont peu sensibilisés à la question de la consolidation de la paix. Néanmoins, ils mettent souvent en pratique des programmes destinés à améliorer leurs relations avec les autorités publiques et les communautés locales.

La plupart des codes d'éthiques des compagnies comprennent des allusions à la résolution des conflits, mais dans des termes assez généraux et qui sous-entendent le plus souvent la création de meilleures relations de travail dans l'entreprise. D'ailleurs, il semble que les sociétés tentent d'appliquer la prévention/résolution des conflits dans l'entreprise aussi bien dans les cas d'après-conflit comme dans les cas de pays sans guerre. La plupart de nos interlocuteurs furent assez vagues quant aux possibilités de rôles de résolution de conflits en dehors des murs de l'entreprise.

Les entreprises de type coopératif sont les plus sensibilisées à la question de la paix, car elles poursuivent des objectifs autres que le simple profit monétaire. Elles cherchent à stimuler la prise en charge de leur destin par les communautés locales, à accroître les compétences locales et à transférer leur savoir-faire et leur technologie. Leurs domaines d'action, l'agriculture, l'agro-alimentaire et la foresterie notamment, touchent de près aux intérêts des populations agraires qui constituent la majorité de la population dans les pays en voie de développement.

Certaines compagnies canadiennes ne semblent pas très impliquées dans des activités sociales et charitables. Elles semblent se satisfaire d'offrir des stages à quelques experts ou étudiants locaux, à donner des subventions pour des programmes d'études dans les domaines qui les intéressent et à offrir des offrandes charitables.

Pour qu'elles deviennent plus conscientisées au fil des ans, il faudra que les organisations publiques et privées des pays d'accueil fassent plus de pressions pour obtenir des entreprises qu'elles dépensent plus au titre de leurs activités sociales et charitables. Les acteurs de la société canadienne devront aussi stimuler chez les entreprises un esprit de civisme et de responsabilité qui, intégré dans leurs codes de bonne conduite et dans leurs activités, les aidera à rentabiliser leurs opérations à long terme.